

sérieux non seulement de bonne entente mais encore d'action concertée, méthodique et efficace ?

Nous, de la province de Québec, ne soupçonnons pas, l'appoint extraordinaire que nous constituerions pour une telle fédération. Les éléments catholiques, isolés ou perdus au milieu de majorités protestantes, ont besoin de se sentir nombreux quand même, forts quand même, respectables quand même dans l'ensemble du pays. Or il n'y a que notre province à pouvoir jouer ce rôle d'assiette, d'appui, de pivot, de fondement. Un professeur de grand séminaire nous le disait tout franchement : " Nous comptons beaucoup sur la vieille province de Québec ; vous avez la garde des principes et vous les gardez bien ; vous savez conserver, c'est très bien et c'est à votre honneur ; mais sachez donner, ce sera mieux encore ; vous pouvez être le sel de la Confédération ; sans vous nous ne pouvons pratiquement rien comme catholiques ; et ces sentiments que je vous exprime ne sont pas de la flagornerie ; ce n'est pas parce que vous êtes Français et que je suis Irlandais que je vous les exprime ; non ; nous comptons sur la province de Québec moins parce qu'elle est française, que parce qu'elle est catholique et que comme telle, elle n'est pas entamée, tandis que nous, minorités, sommes continuellement menacées ; c'est pourquoi nous avons besoin de son secours, de son appui, de sa charité sous la forme la plus haute."

Que faudrait-il donc pour en arriver là ?

Un peu de lumière d'abord, dans les intelligences ; il faudrait, en effet, que chacun d'entre nous se donnât la peine d'examiner sérieusement le grand effort d'expansion que font actuellement nos frères séparés non seulement parmi les infidèles mais encore parmi nos frères catholiques ; que chacun se donnât l'autre peine, celle de voir ce que nous devrions faire non pas en réplique à cette action protestante mais simplement pour remplir avec plus de perfection nos devoirs de chrétiens.

Et puis, secondement, il faudrait un peu d'amour dans les cœurs ; il faudrait après un examen en commun et dans un esprit de justice, des griefs de race, après l'abandon mutuel et charitable de tout ce qui est compatible avec l'honneur légitime de la nationalité et la reconnaissance généreuse de tout ce qui constitue l'un quelconque de ses droits, la mise en œuvre d'un large